



## succession litige sur partage mobilier entre 3 héritiers part égale

Par **berta**, le **12/06/2020** à **11:43**

situation décès de notre maman pas de testament pas d'écrit 3 héritières parts égales. nous avons un litige avec notre jeune soeur pour le partage des meubles elle s'approprie tout ce qu'elle souhaite c'est pour elle. le notaire a fait un inventaire 2 mois après le décès notre jeune soeur était représentée lors de l'inventaire. les bijoux n'y étaient pas les photos la gamelle de prisonnier de notre papa et elle nous dit que c'est maman qui lui a donné. nous les 2 aînés nous ne réclamons rien mais en dernier la plus jeune réclame encore 2 vases et une table appartenant à notre grand mère et menace de sequestre de la succession pour une table à 10€ parce qu'elle la veut. c'est elle qui a le plus nous on ne réclame pas et elle en veut encore plus. le prétexte est le suivant c'est que c'est maman qui lui a dit. merci de me répondre

Par **Visiteur**, le **12/06/2020** à **12:19**

BONJOUR !!!

Merci de respecter les conditions d'utilisation du site.